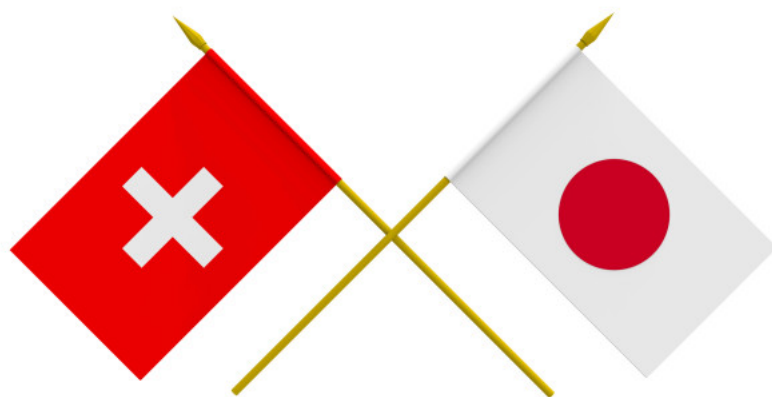




Moderniser l'accord de libre-échange Japon-Suisse

Pour sa première mission économique, Guy Parmelin se rend au Japon, accompagné d'une délégation économique et scientifique de haut rang. L'objectif principal est que les deux pays ouvrent bientôt des négociations pour moderniser leur accord de libre-échange. Cette demande a pu être formulée. Des discussions devraient démarrer bientôt au niveau opérationnel.

Le marché japonais est de la plus haute importance pour l'économie suisse et les échanges entre la Suisse et le Japon intenses. En 2018, le volume des échanges entre les deux pays a ainsi dépassé les 13 milliards de francs. À l'heure actuelle, les entreprises suisses emploient quelque 35 000 personnes au Japon. Quant aux entreprises japonaises implantées en Suisse, elles emploient quelque 10 000 personnes.

Le ministre suisse de l'Économie, Guy Parlemin, se trouve au Japon depuis dimanche. Lors des discussions avec les autorités japonaises, la délégation suisse a pu formuler sa demande dans une atmosphère amicale: Les autorités suisses souhaitent moderniser l'accord de libre-échange. La partie japonaise a laissé entendre que des discussions pourraient démarrer bientôt au niveau opérationnel.

LES PRODUCTEURS DE FROMAGE SUISSES DÉSAVANTAGÉS

Une modernisation de l'accord entré en vigueur il y a dix ans est importante en raison de la conclusion récente d'un accord entre l'UE et le Japon. Par rapport à

l'accord de libre-échange avec la Suisse, celui avec l'UE est plus exhaustif. Ainsi, les producteurs de fromage de l'UE pourront bientôt exporter vers l'Empire du Soleil levant en franchise de douane. Le Japon applique normalement des droits de douane se montant à 29,8% sur le fromage. L'accord Suisse-Japon de 2009 fixait les droits de douane sur le fromage suisse à 14,9%. Les Européens ont donc négocié des conditions plus avantageuses que celles en vigueur avec la Suisse. Cela est également le cas dans le domaine des marchés publics.

Afin que les entreprises suisses ne soient pas pénalisées par rapport à la concurrence européenne, il faut moderniser l'accord conclu. Celui-ci est excellent, mais plus tout récent. La mission économique emmenée par le conseiller fédéral Guy Parmelin fait un premier pas important dans cette direction.